

Visite-conférence 12/12/2016 – Maison J Loron – intervention Jean-Pierre Sylla

Mot d'installation du Pôle

Au lendemain de la création de l'Académie des sciences, arts, belles lettres et agriculture ses protagonistes en 1806 indiquaient vouloir « *s'occuper sous le rapport de la science de la prospérité du lieu* ». Le XIX^e siècle est pour l'agriculture son *siècle des lumières* ou plus précisément un demi-siècle de prospérité où la Saône et Loire figure au tableau d'honneur des 10 départements français par ses revenus cadastraux. Il est alors le plus peuplé du grand quart sud-est après le Rhône et les bouches du Rhône. (621 000 h en 1896)

Il me plaît à rappeler cette séance de la commission de l'agriculture de l'Académie le 29 août 1841 présidée alors par le Préfet Delmas en présence de l'illustre Alphonse de Lamartine alors Pdt du Conseil général, le premier évoque « la fortune du mâconnais » à propos du vignoble, le second se félicite de l'accès à la propriété et de l'apport de la science « soyons heureux en notre siècle ! » dit-il en conclusion. En charge de nourrir la nation, l'agriculture doit néanmoins se confronter à la concurrence avec les premiers traités de commerce (traités de commerce GB 1860 ; Belgique 1861 ; Prusse 1862 ; Italie 1863...) et subi des revers cinglants se traduisant par le rétablissement de droits de douane. Au tournant du XX^e siècle, le monde agricole est plongé dans une grave dépression, aux méventes s'ajoutent des fléaux sanitaires, une crise démographique et la grande guerre qui prélève une lourde tribu. (de l'ordre de 1 million sur 3,7 millions mobilisés) (rapport Marin)

Un temps l'académie accompagne cette mutation çà et là pour évaluer les performances de nouvelles charrues Taupe sorties des fonderies du Creusot ou diffuser les travaux de traitement de la pyrale ou de la culture du vers à soie, mais son audience diminue au fur et à mesure que la représentation du monde agricole s'organise en branche professionnelle devenant l'interlocuteur légitime des pouvoirs publics état et des collectivités Ministère 1881 Synd ; agricoles 1880 crédit (CA 1904) mutuelles (1910) Féd mutualité et coop. agricole, 1912 (St Gengoux 1926 Clessé 1927 Viré 1928...), Chambre d'agriculture 1924..)

On est tenté d'accréditer la thèse selon laquelle les campagnes surpeuplées n'étaient pas en mesure de rémunérer le travail, faisant de l'exode rural un mal nécessaire, cet état de fait explique un retard technique abyssal ... Dans l'entre-deux guerres cette dépression économique se double d'un sentiment de déclassement, ironie du sort, la commission agriculture de l'académie est supprimée en 1933 alors même qu'est créée une commission de folklore sous la présidence de G Jeanton et E Violet

L'après-guerre offre les conditions de cette modernité tant attendue, les tracteurs qui en sont le symbole arrivent massivement dans les fourgons du plan Marshall 1947-51. Durant les 30 glorieuses, on considère que les gains de productivité de l'agriculture sont supérieurs à ceux de l'industrie affichant un taux de 6 à 7% par an.....la chimie, la génétique entrent dans l'agriculture, le progrès technique et le rendement se confondent jusqu'à l'excès, « *à la peur de manquer, succède la peur de se tromper* » Jc Flamant. Les pratiques intensives rencontrent des limites posées par l'éthique, les lois du vivant, et la bonne gestion des ressources durables, le consommateur, avisé, fait une entrée en force dans le jeu des acteurs, l'acte de production doit prendre en compte l'acte de consommation.

La standardisation que l'on croyait sans fin crée ses propres alternatives, A D Villaine, invité de l'Académie à l'occasion de l'installation du pôle, indiquait combien la mondialisation portait en germe l'idée même de climats de bourgogne fondée sur l'origine du produit et la référence au lieu. En valorisant le travail humain et l'adéquation unique sol- plante- climat, la filière viticole est exemplaire d'une démarche de terroir au cœur des stratégies de réussite, pour un peu le vin deviendrait un « produit culturel ».

Ce bref rappel historique montre que cette évolution n'a rien de linéaire et obéit à la loi des cycles faite de ruptures, de crises et d'avancées subites, le temps néanmoins s'est accéléré et les distances se sont réduites.

Ce secteur d'activité, en effet, ne peut donc se réduire à une filière technique ou à une simple équation économique. Au-delà de l'acte de production, c'est du territoire, du sociétal et de l'environnemental, même du patrimonial avec des paysages humanisés dignes de l'Unesco ...un écosystème devenu complexe, intimement liée aux modes de vie et aux représentations sociales qui montre que le sol n'est pas qu'un support de culture.

C'est l'alliance de la sphère privée et du bien commun, ce vieux sujet qui est un peu l'enfance de l'humanité, celui des premiers défrichements du néolithique aux auteurs latins, s'impose à nous avec une éminente actualité.

Il faut, donc, éclairer le présent de ce monde qui n'avance qu'à coups de révolutions, dont la prochaine annoncée est celle du biotechnologique et du numérique ou des changements climatiques. La création de ce pôle voulue par l'académie de Mâcon et son Président, Vincent Lauvergne se doit de faire œuvre utile en s'ouvrant aux enjeux contemporains avec pour mission de diffuser la connaissance et pour finalité, éclairer le destin commun du territoire.

La physionomie de ce département 2^e par sa SAU (64 % SAU) ajoute une dimension particulière, en raison de son ancrage historique et culturel fortement associé au modèle de la société rurale. Comment un territoire, non métropolisé, ayant acquis une forte identité agro-viticole peut-il, face aux perspectives de concentrations économiques et de pratiques intensives maintenir à la fois son potentiel et un modèle majoritairement extensif, diversifié et intégré, autrement dit comment conjuguer une vision agriculture et territoire, faire d'une ressource endogène non délocalisable un facteur d'attractivité et même de notoriété

Pour mener à bien cette mission, des personnes hautement qualifiées ont accepté d'unir leur réflexion dans le cadre privilégié qui est celui de l'Académie, animé par des valeurs humanistes, mais aussi conscient de l'exigence d'une production intellectuelle rigoureuse dans ses principes et adapté dans ses contextes. (mention des orientations et composition)